



Le Parc est financé par :



Avec le soutien sur cette action :

Avec la participation de :



Ainsi que les communes et intercommunalités de son territoire

## Du soleil sur les toits

### AMO PNR Corbières-Fenouillèdes

# Visio de présentation du projet de groupement de commandes pour l'installation de panneaux PV aux installateurs photovoltaïques

12 juin 2022

## Questions et réponses

- Quel sera le modèle des installations : auto-consommation et/ou revente totale ?

Certains bâtiments seront à équiper pour de l'auto-consommation. A priori, cela concerne une minorité de cas. Les études préalables sont en cours, réalisées par les Syndicats Départementaux d'Energie.

- Est-ce que l'installateur devra évaluer et prendre en charge les éventuelles reprises de structure nécessaires à l'installation de panneaux PV ?

Oui, l'installateur devra fournir un service « clés en main », depuis la conception jusqu'au suivi-maintenance des installations, en passant par l'installation. Il devra dans ce cadre réaliser les éventuelles études de structure. Pour permettre aux installateurs de se rendre compte des études à réaliser, le cahier des charges prévoira une visite de site obligatoire pour laquelle les installateurs pourront associer les bureaux d'études structures qu'ils souhaitent solliciter.